

CHAPITRE XXXVII.

De l'Operation-Cesarienne.

Lors que les voyes naturelles n'ont pu permettre la sortie de l'enfant, & que l'on a esté obligé de faire une incision au ventre de la mere pour lui donner jour, cet accouchement s'appelle *Cesarien*, parce qu'au rapport de *Pline*, *Scipion l'Africain* vint au monde par une incision que l'on fit au ventre de sa mere, d'où vient qu'il fut appelé *Cesar*.

Il ne faut pas se persuader que le Chirurgien pour habile qu'il soit, puisse toujours accoucher heureusement une femme quand l'enfant est vivant; tout son art & toute son industrie sont bien souvent inutiles. Il n'en est pas de même lorsque l'enfant est mort, car on le peut tirer par pieces après l'avoir coupé dans la matrice. Mais quand on est persuadé que l'enfant est vivant, & qu'il est impossible de le faire sortir par la porte naturelle, se peut-il trouver des hommes assez barbares pour aller porter le couteau dans le sein de cette petite créature, & pour la tuer après l'avoir baptisé, afin de la tirer ensuite par pieces: c'est cependant ce que plusieurs ha-

ables Accoucheurs proposent de faire dans une semblable occasion. Ils se fondent tous sur une pernicieuse maxime de *Fertullien*, qui dit que c'est une cruauté nécessaire de donner en cette rencontre la mort à l'enfant, plutôt que de l'en exempter, parce qu'il seroit infailliblement perir sa mere. Il ajoute encore qu'on ne fait seulement qu'avancer la mort de l'enfant de quelques momens, laquelle il ne pourroit pas éviter sans être homicide de sa mere.

Ces raisons ne peuvent venir que d'un Africain qui avoit l'imagination échauffée de la chaleur de son climat. En effet, pour sauver la vie à la mere, n'y a-t-il qu'à tuer son enfant? Est-ce qu'il n'y a pas d'autre moyen à prendre? Ne fait on pas tous les jours des opérations qui sont plus douloureuses & plus cruelles que l'opération Césarienne, qui n'est qu'une incision au ventre & à la matrice; par exemple, l'opération de l'Exomphale, ou du Bubonocelle ne se fait-elle pas tous les jours? Si l'on s'opiniâtre à dire qu'il ne faut point faire l'opération Césarienne quand la mere est vivante, l'expérience journaliere fait voir le contraire; car lorsque l'enfant a rompu la matrice, & qu'il est tombé dans le ventre, par où le tirer, sinon par l'opération Césarienne? On est encore obligé de la faire lorsque la matrice a passé par les anneaux des muscles, comme on l'a vu dans une femme

qui reçût dans l'aîne un coup de perche qu'elle vouloit courber pour faire un cerceau. Le coup fut assez rude pour amincir les muscles & le peritoine ; de sorte que la matrice fit d'abord une si grosse tumeur à l'aîne, qu'il fut impossible de la remettre à sa place. Cette pauvre femme dans la suite étant devenue grosse, on vit la tumeur augmenter si considérablement, que l'on pouvoit appercevoir le mouvement de l'enfant : & sur le neuvième mois de la grossesse elle se trouva extrêmement incommodée de cette tumeur, à cause qu'elle lui pendoit entre les cuisses, comme un sac qui auroit la figure d'une longue courgè. Enfin les douleurs l'ayant prise, il falut faire une incision sur la tumeur, comme on fait au Bubonocèle. On ouvrit la matrice, sans qu'il arrivât une grande hémorragie, & l'on tira l'enfant comme on a accoutumé de faire ; mais il fut impossible de remettre la matrice dans le ventre, à cause de la grosseur qui étoit survenue à cette partie : on fit seulement une couture à la peau pour la mettre à couvert. On voyoit de jour en jour cette grosse tumeur diminuer, parce que la matrice en se resserant reprenoit sa naturelle grandeur. Cette pauvre femme se trouvant presque guérie, voulut travailler à son ordinaire ; quelque tems après la gangrene se mit à la playe, ce qui ne manqua pas de lui causer la mort. Cette observation est de *Sennerte.*

On voit donc la nécessité qu'il y a de faire l'opération Césarienne dans les occasions que nous venons de marquer ; mais l'on dira que ce n'est pas la même chose lorsque l'enfant est dans la matrice , & qu'il ne peut sortir par les passages , parce qu'on peut dilater l'orifice interne de la matrice avec les doigts ou avec les instrumens , pour en tirer l'enfant. Contre cette opinion je prétends faire voir qu'il est absolument impossible de dilater quelquefois les passages. 1°. Parce qu'il peut arriver que l'orifice de la matrice sera naturellement si étroit , qu'on ne pourra le dilater assez sans le déchirer. 2°. Parce que l'enfant étant fort gros , hydropique ou monstrueux , on ne pourra l'avoir sans déchirer la matrice. 3°. Parce que dans la grossesse quelques ulcères veneriens , peuvent avoir cicatrisé les passages ; de sorte que n'y ayant pas d'esperance de pouvoir tirer l'enfant par les voyes naturelles , il en faut venir à l'opération Césarienne ; ce que l'on devoit d'abord pratiquer dans tous ces accouchemens laborieux , plutôt que de tourmenter les femmes en voulant dilater les passages , puisque ces moyens sont souvent causes de leur mort.

Il ne faut pas croire , comme disent quelques Accoucheurs , que l'incision de la matrice pourra causer une grande hemorrhagie qui fera mourir la mere dans le même moment , parce qu'en ouvrant la matrice , on évite de

couper les vaisseaux qui ne sont sensibles qu'à l'endroit du placenta. D'ailleurs la matrice dans les derniers mois de la grossesse, a si peu d'épaisseur au-delà du placenta, qu'il est très facile de l'ouvrir; & la playe, quoique grande, diminuera bien tôt quand la matrice viendra à se resserrer pour reprendre sa forme naturelle.

Après avoir pris des résolutions pour l'opération, on fera une incision au-dessous de l'ombilic, à côté de la ligne blanche, en coupant les muscles & le péritoine doucement, jusqu'à ce que l'on apperçoive la matrice, laquelle on percera adroitement, en prenant garde de blesser le fœtus; ensuite on mettra le doigt indice de la main gauche dans la playe pour aggrandir l'incision; on ouvrira les membranes du fœtus pour le tirer avec l'arrière-faix que l'on détachera du fond de la matrice; on essuyera le sang de la playe avec une éponge trempée dans du vin tiède, & l'on fera la gastrophie sans coudre la matrice. Après cette opération il faut avoir soin de mettre un pessaire dans le vagin, pour faciliter la sortie du sang & des vuidanges, & pour faire des injections dans la matrice.

Je ne doute pas qu'il ne s'en trouve beaucoup qui condamneront cette méthode, & qui diront avec les Accoucheurs qu'il vaut mieux tuer l'enfant que de faire l'opération Césarienne, puisqu'elle cause si certainement la

mort à la mere. C'est pourtant une chose de fait, qu'il y a des femmes qui ont rechapé après l'opération, & je sçay qu'elle a été faite depuis peu à *Londres* & à *Amsterdam* avec heureux succès. Mais sans aller chercher si loin des exemples de celles qui ont rechapé après cette opération, nous en avons un assez nouveau marqué dans le *Journal des Sçavans*, à l'occasion d'une femme qui mourut à l'*Hôtel-Dieu* de *Paris* au mois de *Mars* de l'année 1680. Cette femme étoit de *Château-Thierry*. Elle a rapporté qu'il y avoit quatorze ans que s'étant trouvée mal pour accoucher, on appella le Chirurgien du lieu, qui la voyant trop long-tems en travail, hazarda de lui faire l'opération Césarienne. La mere & l'enfant en rechapperent, l'enfant véquit encore treize mois après, mais la mere fut six mois à guérir. Quelque tems après sa guérison il se forma une hernie ventrale qui s'augmenta toujours peu à peu jusqu'à la grosseur d'un balon. On la soutenoit avec des bandes croisées par-dessus les épaules; & à mesure que cette hernie croissoit en volume, elle augmentoit en douleur: enfin les tegumens s'ulcererent de la largeur de six travers de doigts, & de la profondeur de quatre, ce qui obligea cette pauvre femme à venir à l'*Hôtel Dieu* pour se faire traiter. On la pansa trois mois durant, mais l'hernie devint si prodigieusement grande, qu'ayant empêché la malade de

respirer, elle lui causa la mort. M. *Saviard* très-habile Maître-Chirurgien de Paris & de l'Hôtel-Dieu, en fit l'ouverture en présence de plusieurs Medecins, & autres personnes curieuses. Il trouva qu'à l'endroit de la cicatrice des tegumens, le peritoine étoit attaché à l'épiploon & aux intestins grêles par plusieurs fibres; l'ileum & le jejunum étoient contenus dans la tumeur, & les autres intestins gardoient leur situation naturelle. La matrice avoit une cicatrice qui paroissoit enfoncée dans sa partie externe; mais l'ayant ouverte, on trouva que la cicatrice étoit aussi bien dans la partie interne que dans la partie externe, ce qui confirma tout ce que cette femme avoit dit touchant l'operation Césarienne, qu'elle a toujours assuré lui avoir été faite. M. *Saviard* conserve cette matrice, dans laquelle les cicatrices tant externe qu'interne sont fort distinguées, afin que ceux qui pourroient douter de la verité de ce fait, en puissent être convaincus en la voyant.

Après avoir parlé de la maniere de tirer l'enfant vivant hors du ventre de sa mere, voyons de quelle façon il le faut tirer lorsqu'il est mort. Avant que d'entreprendre l'operation, il faut être bien sûr de la mort de l'enfant, de crainte que s'il étoit vivant, on ne le fit mourir. Les signes qui font connoître que l'enfant est mort, se prennent de la mere & de l'enfant; de la mere, comme une perte

de sang qui arrive assez souvent un peu avant l'accouchement, des convulsions & des défaillances qui les font quelquefois mourir, & plusieurs autres causes externes; de l'enfant, comme quand il cesse de se mouvoir, & qu'on ne sent plus battre le cerveau & le sinus longitudinal; ou lors qu'après lui avoir mis le doigt dans la bouche, on ne sent point qu'il suce; ou que le cordon sort de la matrice, &c. La mere sent un frisson par tout le corps, elle se plaint de sentir du froid dans la partie naturelle; elle fait de grands efforts en pissant & en allant à la selle: Il y a quelquefois du méconium dans la matrice & dans le vagin. S'il y a long-tems que l'enfant est mort, ses forces sont abbatuës, elle a des convulsions, & il sort une odeur puante de la matrice; dans ces rencontres l'on ne doit point hazarder l'opération, parce que la mere pourroit mourir: mais lors qu'elle a des forces, on peut l'entreprendre en prenant garde de blesser la matrice.

La malade étant dans une situation convenable, les cuisses écartées, on introduit dans le vagin un *speculum-matricis*, ou plutôt la main qui est plus commode dans cette occasion; on dilate l'orifice interne de la matrice pour tirer ensuite le fœtus si l'on peut. Il n'est pas difficile de l'avoir lors que la tête est tournée vers le vagin, il n'y a qu'à dilater avec la main l'orifice interne, & prendre l'enfant par dessous les oreilles, ou bien le tirer en lui mettant les

loigts dans la bouche. Si la tête de l'enfant est fort grosse, & qu'elle soit pleine d'eau, on la percera à l'endroit de la fontanelle avec un bistouri courbe, la tête étant diminuée on la tirera avec un crochet par les yeux ou par la bouche en prenant garde de blesser la matrice. Si la tête de l'enfant est engagée entre les os du passage, & que l'on ne puisse point y porter les doigts, on la tirera avec un crochet en l'ébranlant peu à peu, pour la tirer hors du passage. On accroche la tête par un des pariétaux, afin d'avoir plus de force. Mais il y a bien plus de facilité de tirer la tête de l'enfant avec l'instrument que M. Mauriceau a inventé, & que vous pouvez voir dans son Livre des Accouchemens.

Avant que de tirer la tête, il faut qu'elle soit dans une bonne situation, parce que si elle se présente de côté, il seroit plus difficile de la tirer, à cause que la tête de l'enfant qui est fort molle & plus longue que large, sa longueur se change en largeur, ce qui l'empêche de sortir facilement. Il faut pourtant faire en sorte de la tirer sans la rompre, afin que le reste du corps puisse passer plus facilement. Il arrive assez souvent que la tête étant passée, le reste du corps ne peut sortir à cause de la largeur des épaules, on doit prendre alors l'enfant sous le menton, ou par derrière la tête pour le retourner & le tirer dehors. Si l'on ne peut en venir à bout par cette manière, il faut

lui mettre les doigts sous les aisselles pour lui dégager les bras, & les tirer l'un après l'autre, il sera facile ensuite de le faire sortir. Si l'accouchement ne se trouve difficile qu'à cause que l'enfant est hydropique, il faut lui percer le ventre pour en diminuer la grosseur.

Si l'enfant mort présentoit un bras jusqu'à l'épaule pour sortir, il faut le repousser pour le situer directement, & le tirer par la tête si l'on peut. Mais si le bras est tumefié, & qu'il fallut faire trop de violence pour le remettre, on peut le couper à l'article de l'épaule, en tordant le bras deux ou trois tours. Après avoir tiré le bras, on aura plus de facilité à mettre les mains dans la matrice pour chercher les pieds de l'enfant: il faut faire tout son possible pour en tirer tous les débris.

Quoyque l'on soit sûr de la mort de l'enfant, il ne faut pas toujours se servir des instrumens pour le tirer, on ne doit les employer que lors que les mains n'ont pas été suffisantes. Ces instrumens sont toujours terribles pour la pauvre femme & pour les assistans, qui accusent quelquefois le Chirurgien d'avoir tué l'enfant, quoy qu'il y ait souvent plus de trois jours qu'il soit mort: Il ne faut donc point mettre en usage tout cet appareil d'horreur que dans l'extrême nécessité.

Après avoir fait connoître les moyens que l'on employe pour tirer l'enfant mort, voyons maintenant ceux qu'il faut employer pour ti-

rer la mole & le faux germe , & tout ce qui est resté d'étranger dans la matrice.

Rien n'est si propre à l'expulsion des choses étrangères contenues dans la matrice , que les forts purgatifs , mais sur tout les émetiques. Les lavemens acres qui causent de l'irritation sont aussi d'un bon usage pour exciter des épreintes qui puissent donner occasion à la matrice de se dilater , pour donner passage à la mole & aux autres choses étrangères. Les onctions d'huile & le demi-bain sont encore d'un grand secours pour relâcher la matrice. Si la mole est petite , & qu'elle ait peu d'adhérence à la matrice , elle sortira facilement. Si la mole est fortement attachée à la matrice , & qu'elle soit grosse , elle aura bien de la peine à sortir sans la main du Chirurgien. Après avoir mis la malade dans une situation convenable , on coulera la main dans la matrice , si elle est suffisamment dilatée. Si la mole est trop grosse , & qu'elle ne puisse pas passer toute entière , on la pourra couper en plusieurs parties , ou bien on la tirera avec un crochet si l'on peut. Mais si son adhérence est considérable , on la détachera doucement , en mettant ses doigts entre la matrice & la mole , en commençant d'abord par l'endroit le moins adhérent , & continuant ainsi jusqu'à ce qu'elle soit entièrement détachée , en prenant garde d'interesser la matrice. Il arrive quelquefois que la mole & la matrice sont si étroitement unies ensemble

qu'elles ne font qu'une même continuité ; en pareille rencontre il vaut mieux ne point toucher à cette mole.

On a souvent de la peine à faire sortir le faux germe, aussi-bien que la mole, parce que la matrice ne se dilate ordinairement qu'à proportion du corps qu'elle contient : & comme le faux germe est toujours plus petit que la mole, aussi l'orifice interne est-il moins dilaté, mais principalement aux femmes qui n'ont pas encore eu d'enfants ; en sorte qu'on a bien de la peine à y mettre le doigt ; on l'introduira néanmoins dans l'orifice interne de la matrice, & on le tournera en le fléchissant de côté & d'autre pour tâcher d'en glisser encore un, & ensuite un troisième ou davantage si on le peut faire sans violence ; on tâche de prendre le faux germe pour le tirer facilement dehors, avec les grumeaux de sang caillé. Si l'on ne peut introduire que le doigt indice, comme il arrive souvent dans les femmes étroites, on le tournera tout doucement tout autour du faux germe pour le détacher, afin qu'il puisse après sortir de la matrice par la suppuration. Lors que le faux germe ne vient pas facilement, & qu'il a de la dureté, on doit faire en sorte de le tirer avec des pinces, & toujours en prenant garde de blesser la matrice.

Lors qu'on doit tirer la mole ou le faux germe, il faut bien prendre garde que la partie qu'on tient de ces corps étrangers ne se déchire

re pas, ce qui arrive pour l'ordinaire quand on tire trop fortement; c'est pourquoy en tirant, il est bon d'aller de côté-d'autre.

Lors que l'arrierefaix reste dans la matrice, & qu'il ne sort pas avec l'enfant, il en arrive souvent de fâcheux accidens qui causent quelquefois la mort; c'est pourquoy les Sages-Femmes qui savent que l'arrierefaix est resté dans la matrice, doivent en avertir les femmes, afin qu'elles prennent des remedes capables de détacher & de vider tout ce qui se trouve d'étranger dans la matrice. Mais souvent la main est bien plus sûre que tous les médicamens qu'on peut employer. Il y a des Sages-Femmes assez ignorantes, pour ne pas dire malicieuses, qui font accroire aux femmes que tout est sorti, quoy qu'elles sachent bien qu'une partie du délivre est resté dans la matrice; c'est ce que l'on a vû plusieurs fois, & ce que l'on voit encore arriver tous les jours. Il n'y a pas long-tems qu'une femme rendit quatre mois après ses couches une grande partie du placenta qui ne paroïssoit pas même corrompue; c'étoit à quoy elle s'attendoit le moins, parce que sa Sage-Femme lui avoit toujours assû-é que tout étoit sorti avec l'enfant, & qu'elle ne devoit rien appréhender de ce côté là. Si ces abus viennent de l'ignorance des Sages-Femmes, elles doivent avoir recours aux Chirurgiens; mais si c'est leur malice qui en soit cause, on devoit les punir

très-rigoureusement, puisqu'elles mettent ainsi la vie des femmes en danger.

Quand on est sûr que l'arrièrefaix est resté dans la matrice, il faut faire tous les efforts pour le tirer. Si la matrice ne s'est pas encore refermée, on y mettra la main plus facilement. S'il y a encore du cordon à l'arrièrefaix, il sera plus facile de le détacher, que si le cordon étoit tout à fait rompu. Après avoir mis la main dans la matrice, on détachera l'arrièrefaix que l'on sentira attaché au fonds de la matrice par plusieurs inégalitez, qui sont les racines des vaisseaux umbilicaux. Quand l'arrièrefaix est détaché de la matrice, on le tire aisément avec la main; mais quand il est adhérent, on commence à le détacher doucement en mettant les doigts entre la matrice & l'arrièrefaix, qui est déjà un peu séparé: on continue à le décoller de la matrice sans faire de violence.

Ce n'est pas toujours l'adhérence de l'arrièrefaix avec la matrice qui donne de la peine à le tirer, mais c'est souvent l'orifice interne qui est trop resserré, qui ne lui permet pas de passer. Quand la matrice est enflammée, & que l'on ne peut dilater son orifice, il ne faut point faire de violence, mais plutôt on doit laisser le tout sans y toucher jusqu'à ce que les accidens soient cessés: on pourra pourtant faire des injections émollientes, & l'on n'oubliera

pas les lavemens irritans, comme nous l'avons déjà dit.

On ne trouve ordinairement qu'un placenta dans la femme, dans la cavalle & dans l'ânesse. Il y en a deux dans le lièvre femelle, dans la rate, dans la taupe, &c. dont il y en a un rouge, adherant au chorion, & un autre qui est blanc, d'une substance glanduleuse. On en trouve plusieurs dans la vache, dans la brebis, dans la chèvre, qui ne sont autre chose que quantité de glandes que l'on nomme *Cotyledons*.

Voici cependant une observation singulière, où l'on voit qu'on en peut trouver plusieurs dans les femmes, aussi bien que dans les femelles des autres animaux. Il n'y a pas long-tems qu'on trouva dans une femme un placenta composé de sept cotyledons attachez au chorion; tous ces placenta n'étoient autre chose que des glandes toutes semblables à celles des animaux cotyledoniferes; l'enfant qui tenoit à ce placenta avoit cela de particulier, qu'une des veines umbilicales venoit de la méfaraïque, ce qui n'est pas ordinaire; l'autre veine umbilicale venoit du foye, comme elle a coutume. Pour les artères umbilicales, elles ne venoient pas de l'extrémité de l'aorte, nés des rameaux iliaques, mais elles prenoient leur origine deux doigts plus bas que l'extrémité de l'aorte.

A l'occasion du placenta l'on fait une fable assez plaisante que je vais rapporter : l'on dit qu'il s'engendre des animaux dans la matrice qui mangent quelquefois l'enfant, & que l'enfant mange & consume aussi quelquefois ces bêtes. On dit encore que ces animaux sortent quelquefois avec le fœtus, & quelquefois aussi qu'ils sortent tout seuls lorsqu'ils ont mangé le fœtus. J'ai même oui dire qu'on en a vu vivre & courir par la chambre ; voilà assurément ce qu'on appelle des contes de vieilles. Pour moi je croi que ce qui a donné lieu à cette jolie fable, c'est ce qui arrive à quelques femmes qui ont de faux germes : quand le fœtus n'est qu'ébauché, & qu'il n'y a point d'attache étroite avec le placenta, s'il vient à s'écouler par quelque effort de la mere, ou par quelque autre accident imprévu, sans qu'elle en sçache rien, alors le placenta restant dans la matrice, s'augmentera insensiblement, & par les convulsions qu'il pourra causer à la matrice, il donnera lieu à la femme de croire qu'elle a un animal dans le ventre. Mais après lorsque le tems de l'accouchement est venu, & qu'au lieu d'un enfant qu'on attendoit, il ne sort qu'un placenta informe & sans figure comme une meule, les Sages-femmes s'imaginent aussi tôt que c'est cet animal que la femme sentoit remuer dans son ventre, qui a consumé le fœtus : si après ces agitations & ces mouvemens convulsifs de la matrice, la fem-

me accouche d'un enfant, elles disent que la bête a été mangée de l'enfant, & que sans cela elle n'auroit pas manqué de paroître. J'ai vu des femmes si préoccupées de cette sottise, qu'elles cherchoient dans le placenta s'il n'y avoit point quelques marques de l'animal. Et lorsqu'elles avoient bien cherché, & qu'elles s'imaginoient trouver quelque chose qui eût du rapport à un animal, elles s'écrioient : ha ! j'y suis, voilà une tête ; des pieds, des yeux, une bouche, un nez, &c.

R E M A R Q U E T R E S - U T I L E .

LEs raisons que l'Auteur a alleguées dans tout ce Chapitre pour autoriser la pratique de l'Operation Césarienne, la mere étant encore vivante, ne s'accordant pas tout-à-fait avec ce qu'en ont écrit les Praticiens fameux, qui la plupart soutiennent qu'elle ne doit être faite qu'après la mort de la mere, par la seule raison qu'aucune femme ne peut long-tems survivre à cette operation ; il est à croire que les jeunes Chirurgiens ne seront pas fâchez de trouver ici la maniere de la pratiquer dès que la mere est morte, parce qu'ils sont tous journellement en état d'être appellez pour la faire lorsqu'ils y pensent le moins. Voicy donc comment ils doivent s'y comporter.

Lorsqu'une femme grosse vient à mourir avant que d'être en travail, il faut au plutôt se mettre en devoir de tirer son enfant hors de

son corps, dans la juste présomption que l'on peut avoir de le trouver encore vivant, & par ce moyen de lui procurer la vie spirituelle en lui administrant au plutôt le S. Sacrement du Baptême, sans lequel toute créature raisonnable n'étant point regenerée à la grace, est hors d'état, sortant du monde, de jouir de la béatitude éternelle.

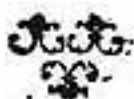
Or cette extraction de l'enfant vivant hors du corps de sa mere morte, ne se peut faire promptement qu'en faisant une ouverture au ventre & à la matrice de la mere, & c'est ce qu'on appelle l'operation Césarienne, parce que l'on dit qu'elle a été faite à la mere de Jules-Cesar, qui naquit de cette maniere.

Supposé donc qu'une femme grosse se trouve prête d'expirer, l'on fait rester un Chirurgien auprès d'elle pour tirer l'enfant aussi tôt qu'elle aura rendu le dernier soupir, comme il se pratique d'ordinaire dès que ce Chirurgien & les assistans conviennent unanimement que la mere est morte. Alors quelques-uns veulent qu'on lui mette quelque chose entre les dents, pour tenir sa bouche entr'ouverte, & que l'on tienne l'orifice extérieur de la matrice pareillement dilaté, afin que l'enfant puisse recevoir quelque peu d'air, qui l'empêche d'être suffoqué. Ce qui est une précaution que l'on peut accorder à la prévention des assistans, mais sans aucune utilité, puisque l'enfant ne respire point dans la ma-

rrice. Ensuite l'Operateur après avoir pris un
 bon scalpel, de la main droite, & la femme
 étant située de telle sorte que son ventre soit
 un peu élevé, il fera l'incision des tegumens,
 non pas à côté du ventre, comme les Anciens
 Auteurs l'ont conseillé, mais au milieu, c'est-
 à-dire justement entre les deux muscles droits,
 parce qu'en cet endroit il n'y a que la peau, la
 graisse & la ligne blanche à couper, au lieu
 qu'aux parties laterales du ventre, il faut ou-
 vrir ces parties, couper les deux muscles obli-
 ques de l'abdomen & le transversal, qui oc-
 cupent plus de tems, & qui peuvent fournir
 assez de sang pour retarder l'operation. Le
 Chirurgien ayant donc fait son incision jus-
 qu'au péritoine le plus promptement qu'il lui-
 aura été possible, depuis la region épigastri-
 que jusqu'aux os pubis, il percera simplement
 le péritoine près de l'ombilic avec l'extrémité
 de son instrument : puis glissant les deux
 doigts indices & médus de sa main gauche dans
 cette ouverture, il la continuera haut & bas,
 autant qu'il sera nécessaire pour bien décou-
 vrir la matrice, qu'il ouvrira ensuite de la
 même manière qu'il aura ouvert le péritoine,
 & même avec encore plus de circonspection,
 de peur de donner quelque atteinte à l'enfant,
 attendu que la matrice est très-mince, n'ayant
 pas plus d'une ligne d'épaisseur, contre le
 sentiment de ceux qui se sont imaginez que la
 matrice augmentoit d'épaisseur à proportion

que son volume augmentoit en longueur & en largeur jusqu'à la fin de la grossesse, cette fausseté étant démentie par l'expérience.

Après l'incision faite à la matrice, il ouvrira les membranes de l'enfant avec d'autant plus de précaution, qu'il sera plus en état de le blesser en étant plus proche : après quoi le voyant paroître, il le tirera dehors au plutôt, avec l'arrièrefaix qu'il séparera promptement du fond de la matrice : & s'il reconnoît qu'il est vivant, en lui mettant la main sur l'endroit du cœur, ou en touchant le cordon près de l'ombilic, où il appercevra quelque peu de battement dans les artères, il sera baptisé à l'instant même par un Prêtre, s'il y en a quelqu'un qui soit présent, ou par le Chirurgien même, ou par quelqu'autre des assistans, le Sacrement de Baptême pouvant être conféré dans les occasions pressantes indifferemment par quelque personne que ce soit capable de faire l'ablution d'eau pure, & de prononcer les paroles sacramentales avec intention de conférer le Sacrement. Or dans un cas pareil si l'enfant n'est mort, comme il arrive assez souvent, au moins est il si foible, qu'il faut profiter des moindres instans.



DISSERTATION

CONCERNANT la possibilité du succès de l'Operation Césarienne sur une femme vivante.

AVERTISSEMENT.

IL y aura sans doute des gens qui s'étonneront que l'Operation Césarienne qui est généralement décriée depuis si long-tems ; trouve ici son Apologiste ; & moi je suis surpris que cette Section qui a sauvé depuis un tems immémorial, & qui peut encore sauver la vie à plusieurs meres & à leurs enfans, n'ait point eu jusqu'à present de défenseurs assez zelez, pour faire toucher au doigt les grandes utilitez que l'on peut s'en promettre. Il seroit à souhaiter qu'en prenant sa défense, j'eusse pardevers moi les talens de ces excellens hommes, dont le nom seul donne gain de cause au parti qu'ils embrassent : Mais j'espere que la force des raisons & des experiences que j'allegue dans cette Dissertation, suppléera à ce défaut. Ce sera au Lecteur exempt de prévention, à juger de leur validité ou de leur foiblesse.

SI ce que Pline rapporte au 9^e Chapitre du VII. Livre de son Histoire Naturelle, est véritable, que le premier de ceux qui dans

L'ancienne Rome ont porté le nom de *Cesar*, fut ainsi nommé parce qu'on l'avoit tiré du ventre de la mere par une incision, que nous appellons à present pour cette raison même, l'Operation *Cesarienne*, à *caso matris utero*; on peut dire que son usage est aussi ancien que cette République, puisque la Famille Julienne qui tire son origine d'Afcagne fils d'Ænée & de Cécuse, surnommé Jules, produisit deux branches, dont la premiere fut la tige de la famille des Tulliens, la 2 de celle des *Cesars*; origine qui fournit à Virgile l'occasion de faire la cour à Auguste au premier de son *Enéide*, par ces trois vers :

Nascetur pulchra Trojanus origine Cesar,
Imperium Oceano, famam qui terminet astris,
Julius, à magno demissum nomen Iulo.

On verra naître Jules Cesar d'une illustre race Troyenne : Il tirera son nom du grand Jules, & portera les bornes de l'Empire jusqu'à l'Océan, & la réputation jusqu'aux astres.

L'Histoire ancienne ne nous fournit pas d'exemple d'aucune femme qui ait survécu à cette operation, à moins qu'il ne fût vrai, comme *Cedrenus*, *Malala*, *Suidas*, *Glycas*, *Constantin Manassé*, & d'autres Auteurs l'assurent, que Jules Cesar fut tiré du ventre de la mere par cette incision; car il est con-

stant que la mere nommée *Aurelia*, étoit chargée par Cesar même d'avoir l'œil sur la conduite de *Pompea* la troisieme femme, qui étoit une coquette, & qui ne laissa pas malgré toute l'attention de sa belle-mere, lorsque l'on celebroit les mysteres de la bonne Déesse, qui ne laissa pas, dis-je, à la faveur du déguisement de *Clodius* son galand, de mettre son époux dans la catégorie où il avoit mis d'autres maris; & cette Dame *Aurelia* mere de Jules Cesar, ne mourut que lorsqu'il faisoit la guerre dans les Gaules. Mais comme cette naissance est contestée par *Zonare* & par d'autres Historiens, aussi bien que par de sçavans Commentateurs de Suetone, ce fait comme beaucoup d'autres, doit rester indéci.

Au surplus je ne doute pas que ces deux mots Latins dont Pline s'est servi, *enella parente*, la mere étant morte, lorsqu'il parle en general de ceux qui naissent par cette incision, n'ait donné lieu à la plupart des Auteurs qui ont écrit des Accouchemens, de proscrire absolument l'Operation Cesarienne sur une femme vivante, l'ayant regardée comme une entreprise temeraire & cruelle, qui fait périr necessairement la mere, ou dans l'acte même de l'operation, ou bien-tôt après, en sorte qu'aucune femme, selon eux, n'en est échappée: & ces deux mots n'ont pas manqué d'être alleguez par M. *Mauriceau*, fort prévenu.

* Bayle, *Diction. Critique*,

contre cette Operation, dans le 32 Chapitre de son II. Livre, où il en traite expressement.

De plus, ce qu'ont dit de la même Operation *Ambroise Paré & Guillemeau*, a si bien confirmé la plûpart des Chirurgiens à son desavantage, qu'ils n'ont plus été en état d'en revenir. Mais comme les plus fortes raisons que l'on puisse avoir de la proscrire, sont alleguées par ces deux celebres Auteurs, il est bon d'examiner si elles sont absolument sans réplique.

Ambroise Paré dans le XXIV. Liv. Chap. 28 de sa Chirurgie, en donne trois raisons. 1^o. La grande playe qu'il faut faire au bas-ventre & à la matrice. 2^o. La grande hémorragie qui doit s'en ensuivre. 3^o. La cicatrice qui resteroit à la matrice, laquelle supposé que la femme en revint, ne permettroit pas à ce viscere de se dilater suffisamment dans d'autres grossesses; à quoy l'on peut ajoûter la quantité du sang qui pourroit s'épancher dans la capacité du bas-ventre, qui ne trouveroit pas son issue.

Pour ce qui est de *Guillemeau*, il condamne absolument cette operation dans son IV. Liv. Chap. 28, sur les funestes experiences qu'il en avoit faites; l'ayant entreprise lui-même deux fois en presence d'*Ambroise Paré* son Maître, & l'ayant vû faire trois autres fois sans aucun succès, à trois des plus fameux

Chirurgiens de Paris, qui étoient en ce tems-là les sieurs *Viant*, *Brunet* & *Charbonnet*, quoiqu'il eût pris aussi-bien que ces Chirurgiens, toutes les mesures possibles pour la faire réussir. » Ce qui détermina, continua-t-il, *M. Paré* à se désister & retracter de cette operation, aussi bien que le College des Chirurgiens, & la plus saine partie de la Faculté de Medecine de Paris, dans la question qui fut agitée par feu *M. Marchand* dans ses deux Déclamations qu'il fit lorsqu'il eut l'honneur de passer Maître Chirurgien à Paris. Ce sont les propres termes de cet Auteur.

Cependant *Ambr. Paré*; après s'être expliqué sur l'impossibilité du succès de cette operation, de la maniere que je viens de dire, ne laisse pas d'ajouter que des gens d'honneur & de probité, auxquels il ne pouvoit s'empêcher de donner créance, l'assuroient actuellement qu'ils avoient vû faire cette operation, & extraire un enfant par son moyen, à un nommé Maître Vincent Barbier d'Ericy, près Fontainebleau; que la femme qui l'avoit soufferte étoit encore vivante, aussi-bien que ledit Maître Vincent. » Mais cela étant, continue-t-il, j'ose bien dire que c'est un vrai miracle de nature, c'est à-dire un effet de l'infinie puissance de Dieu, qui alonge & raccourcit la vie des hommes comme il lui plaît, & non un effet de la dextérité,

prudence & science d'un Barbier de Village. »

Guillemeau s'explique ainsi au sujet de quelques-unes de ces operations que l'on prétendoit avoir eu un bon succès sur des femmes vivantes. » Quand cela seroit arrivé, dit-il, » il le faudroit plutôt admirer, que le pratiquer ou imiter, parce qu'une hirondelle ne fait pas le Printems, & qu'une seule experience ne fait pas une science. »

Pour moi qui suis fâché de ne pouvoir être du sentiment de ces grands Maîtres de l'Art, non plus que de celui de M. *Mauriceau*, qui implore jusqu'au secours des Magistrats contre ceux qui l'entreprennent, comme fait aussi M. *Dionis* dans un Traité des Accouchemens qu'il a depuis peu fait imprimer, qui n'est à peu de chose près qu'un abrégé du Livre de M. *Mauriceau*; ne pouvant, dis-je, être du sentiment de ces grands Chirurgiens, je vais tâcher de répondre à leurs difficultez, sans néanmoins prétendre engager personne à s'éloigner de leur opinion, parce que leur réputation qui prévaut infiniment sur la mienne, doit rendre leur sentiment plus respectable.

L'operation Césarienne ne se doit faire sur une femme vivante, que dans une seule occasion qui est si rare, que dans un gros volume d'Observations sur toutes sortes d'Accouchemens que nous a laissé M. *Mauriceau*, il paroît qu'il n'a eu en main durant trente an-

nées de pratique, qu'un seul cas où cette operation ait été legitimement praticable, si elle avoit été faite dans le tems où l'on auroit dû se déterminer à la faire, au lieu que M. *Mauriceau* s'y opposa formellement, la croyant certainement mortelle à la mere, comme il s'en est expliqué fort au long dans le 32 & dernier chapitre de son II. Livre, prétendant que toutes les relations qui se trouvent dans les Auteurs, ou qui se débitent dans le Public sur le succès de cette operation, sont des contes faits à plaisir quand on les examine à fond, ou que l'on peut remonter jusqu'à leur origine.

Mais pour répondre aux raisons sur lesquelles *Amb. Paré*, *Guillemeau*, & les autres Praticiens qu'on a été & sont encore dans leurs sentimens, ont établi l'impossibilité du succès de l'operation Césarienne sur une femme vivante, je dirai à la premiere raison fondée sur la playe exorbitante qu'il faut faire au bas-ventre & à la matrice, je dirai, dis-je, que cette section consiste à ouvrir d'abord suffisamment les tegumens tant communs que propres du bas-ventre, qui sont la peau, la membrane graisseuse, les muscles oblique extérieur, oblique-intérieur, le transversal & le péritoine, qu'il n'y a aucune de ces parties dont l'incision soit fort dangereuse par elle-même. Et pour ce qui est de la grandeur de la playe, je réponds que l'on est tous les jours obligé de

faite aux tegumens & aux muscles, dans les grands abcès qui arrivent aux extrêmités tant supérieures qu'inférieures, & même partout ailleurs, des incisions encore plus grandes, dont la réunion se fait fort heureusement, pourvu que l'on évite de couper les muscles transversalement en entier, d'ouvrir des branches d'artères considérables en des endroits où l'on n'ait pas lieu de reprimer l'hémorragie, ni par la ligature, ni sur un point fixe capable d'appuyer une forte compression, & de ne point intéresser les principaux nerfs & les tendons des muscles: que les incisions que l'on fait alors à ces parties qui sont dans une tension extraordinaire, de grandes qu'elles étoient d'abord, diminuent bientôt considérablement à mesure qu'elles se ramassent en elles mêmes, & qu'elles reprennent leur ton naturel.

Que s'il arrive en incisant les muscles du bas ventre de rencontrer quelque branche d'artere qui fournisse du sang en quantité, il est facile d'en faire la ligature; & à l'égard des fibres du muscle transversal, comme elles sont soutenues du péritoine auquel elles sont fortement adhérentes, elles se réunissent aisément en se flétrissant après la violente extension qu'elles ont soufferte pendant la grossefle, & lorsqu'elles sont artivement rapprochées par la suture, outre que ce muscle n'est pas coupé en entier.

O

Cependant ceux qui rejettent absolument l'operation Cefarienne , insistent beaucoup sur la grande playe qu'il faut faire à la matrice , faisant observer que si une legere excoiation faite à cette partie dans les accouchemens laborieux , y cause souvent des inflammations qui sont suivies d'ulceres incurables , on doit attendre des accidens biens plus grands d'une playe faite presque à toute l'étendue de ce viscere. Mais ils ne prennent pas garde qu'une legere excoiation ou dilaceration en enlevant de force une petite portion de la substance de ce viscere , est bien plus capable d'y attirer l'inflammation & tous les accidens qui en dépendent, qu'une grande playe faite par un instrument bien tréchant , parce que cette grande playe occasionnant à l'instant le dégorgement des vaisseaux sanguins , prévient l'inflammation , au lieu qu'une legere dilaceration interrompant en cet endroit le cours de la circulation , cause un phlegmon aux environs qui fournit ensuite une suppuration qui est suivie d'un fâcheux ulcere; mais qu'une grande playe s'atmoindrit bien-tôt à mesure que la matrice se rétrit pour reprendre son ton ordinaire , & que les vaisseaux coupez ayant tous leur issue faciles par cette grande playe, ne causent point de gonflement aux environs qui puisse y causer le phlegmon , & tous les accidens qu'il entraîne à la suite.

L'incision qu'il faut faire à la matrice doit

faire appréhender deux fâcheux accidens qui sont une très grande hémorragie, & la difficulté qui peut se trouver à la réunion de la substance divisée d'une partie nerveuse & membranée, par conséquent très-sensible & très-susceptible d'inflammation.

On ne peut pas disconvenir que tous les vaisseaux qui se distribuent à la matrice, étant au tems de l'accouchement d'un volume augmenté au quadruple, l'incision de cette partie ne doive fournir d'abord une hémorragie considérable; mais il faut aussi faire reflexion que cette partie étant parvenue insensiblement pendant neuf mois au plus haut degré d'extension qu'elle ait pu souffrir, elle a dès qu'elle est vuide, une telle disposition à se ramasser en elle-même & à reprendre son premier état, qu'en deux jours de tems son volume diminue des deux tiers, & que les tuyaux de ses artères & de ses veines se rétrécissant à proportion, les ouvertures de ces tuyaux qui laissent d'abord couler beaucoup de sang, se bouchent d'elles mêmes, en sorte que l'on peut dire en quelque façon que l'incision qui a causé l'hémorragie, en devient le remède, en vidant la matrice de ce qui la tenoit dans une violente extension, & en donnant lieu à ses fibres de reprendre leur premier ton: de manière qu'il arrive à la matrice à l'occasion de cette incision, ce qui lui arrive dans une grande perte de sang causée par un faux germe ou par quel-

qu'un autre corps étranger retenu dans la cavité; tant que le corps étranger reste dans la cavité de ce viscere, le flux de sang continue & augmente même toujours, parce que la matrice est en ce cas-là toujours tendue; mais dès que le corps étranger en a été tiré, ou que par lui-même il a trouvé son issue, la matrice se flétrit, ses fibres reprennent leur ressort, ses vaisseaux se bouchent, & le sang cesse de couler.

La difficulté de la réunion de la playe faite à la matrice, à raison de sa substance nerveuse & membraneuse, est sans fondement, si l'on considère qu'il y a d'autres parties qui se réunissent fort bien, quoique leur substance soit plus membraneuse & plus exangue que celle de la matrice, qui est autant charnue que membraneuse, à cause de la quantité des vaisseaux qui s'y distribuent, outre que sa prompte flétrissure contribue encore à la réunion.

Or si l'on voit la vessie de l'urine se réunir parfaitement après la lithotomie faite au haut, au grand & au petit appareil, ou lorsqu'on l'incise par le côté, comme on l'a vu faire il y a quelques années à une maniere d'Hermitte nommé *Frere Jacques*; si, dis-je, on voit la vessie se réunir avec facilité dans ces occasions, quoiqu'elle soit beaucoup plus membraneuse & moins charnue que la matrice; pour quoi ce dernier viscere ne seroit-il pas susceptible de réunion? Seroit-ce à cause de sa grande sensibilité, de sa délicatesse, ou de l'étroite con-

répondance qu'on lui remarque avec le principe des nerfs ? Les mêmes dispositions se trouvent à la vessie urinaire , puisque nous voyons les maladies affecter bien-tôt le genre nerveux ; ce qui cause aux malades des fièvres irregulieres accompagnées de frissons , & se communiquer même au principe des nerfs , ce qui occasionne le délire. L'on voit aussi dans les playes du bas-ventre les gros intestins se réunir , quoique leur tiffure soit encore plus membraneuse que celle de la matrice ; ce qui fait connoître que le tissu membraneux des parties n'est pas un obstacle invincible à leur réunion.

Pour ce qui est de l'inconvenient de la cicatrice , que l'on croiroit pouvoir priver la matrice de son extension , en cas qu'une femme échappée de cette operation vint à redevenir grosse , l'experience qui pourroit seule servir de réponse à toute les autres difficultez ; répond encore plus précisément à celle-ci , puisqu'entre beaucoup d'exemples de femmes , lesquelles après avoir souffertes cette operation , sont heureusement accouchées d'autres enfans par la voye ordinaire , on a celui d'une femme , laquelle après avoir soufferte une premiere fois cette section avec succès , redevint grosse l'année suivante , & soutint encore à son terme la même operation vingt mois après la premiere , sans en mourir ; comme nous le dirons dans la suite.

L'épanchement du sang & des serofitez fanieufes & putulentes dans la capacité du bas-ventre , tant par l'hémorragie qui arrive d'abord , que par la fonte qui se fait pendant le cours du panfement de la playe , est encore un obstacle qui s'oppose à la guérison ; mais l'expérience que l'on a des playes penetrantes dans la capacité du bas ventre , qui guérissent en donnant aux blessez la situation qui convient pour laisser aux excrétiions que ces playes fournissent leur écoulement , donne lieu de croire qu'il en doit être de même dans le traitement de l'incision Cefarienne ; & puisque plusieurs femmes sont heureusement échappées de cette operation , on ne peut pas douter que ces excrétiions ne trouvent leur issue ou par la playe même , en faisant tenir à la malade une situation propre à favoriser leur sortie , ou par d'autres voyes que la nature se trace selon les occurrences , comme sont les absçés , dont le pus s'ouvre un passage par des routes qui nous sont inconnues , quand il ne peut pas s'échaper entierement par la playe.

La dernière raison qu'alleguent contre la pratique de cette operation , ceux qui veulent absolument la proscrire , est l'expérience , contre laquelle nous n'aurions rien à repliquer , si elle y étoit véritablement opposée. Ils prétendent que tous les recits que l'on fait du succès de cette operation , sont de pures fables , & que lorsque l'on peut remonter jus-

qu'àux sources de ces relations, l'on trouve toujours que ce sont les cicatrices des grands abcès qui ont été ouverts à la poitrine ou au bas-ventre, dont la situation n'a aucun rapport avec la matrice, que l'on veut faire passer pour des vestiges de la section Césarienne.

Mais quelque raison que l'on ait de ne se pas laisser séduire aux illusions & aux faux discours, il faut aussi quelquefois se rendre à la vérité lorsqu'elle est si évidente & si palpable, qu'il faudroit s'aveugler soy-même pour en douter. Tels sont les faits qui sont unanimement rapportez par les Historiens, & ceux dont il y a autant de témoins qu'il y a d'habitans dans une ville, & qui sont d'ailleurs attestez par des personnes qui font des fonctions publiques, & qui ont par devers eux les talens convenables pour juger sainement des faits qu'ils rapportent.

Sans aller fouiller, par exemple, dans les fastes de l'ancienne Rome, pour y trouver la naissance d'un Scipion l'Africain & d'un Manlius Torquatus, que l'on prétend venus au monde par l'ouverture du ventre de leurs meres, pouvons nous douter que le Roy d'Angleterre Edouard VI. n'ait été tiré par cette incision du ventre de Jeanne Seymour sa mere, de propos délibéré, & du consentement du Roy Henry VIII. son pere, à qui le desir de laisser un Successeur fit sacrifier sa troisième femme, lorsque ses Medecins & Chirurgiens

lui eurent fait entendre que l'enfant dont elle étoit en travail, ne pouvoit venir au monde par d'autre voye : il faut du moins convenir qu'en cette rencontre l'on obtint l'une des trois fins que l'on peut se proposer en faisant cette operation, qui sont de sauver la vie à la mere ou à l'enfant, ou en même tems à l'une & à l'autre.

On n'est pas moins sûr du fait rapporté par *Ambroise Paré*, attesté, comme il le dit, par un grand nombre de personnes de probité & d'honneur, dont quelques-unes avoient vu faire l'operation à ce Maistre Vincent qu'il qualifie Barbier d'Ericy près Fontainebleau, & qui connoissoient la femme actuellement vivante, & l'Operateur encore vivant.

Là même operation est rapportée par *Skeinsius* dans un détail plus circonstancié ; car il nous apprend que ce prétendu Barbier d'Ericy s'appelloit Vincent Villeau, qu'il étoit son ami, Chirurgien de Nemours, & non d'Ericy où l'operation fut faite, ledit Villeau ayant été mandé de Nemours, ville éloignée de deux lieues d'Ericy, pour la faire ; que la femme s'appelloit Nicole Brenger, & son mary Simon de la Garde ; que cette operation fut faite vers la fin du mois de Janvier 1542, par une incision au côté gauche du bas ventre, au moyen de laquelle l'Operateur tira du ventre de cette femme un enfant tout pourri & fort infect, & que le peu d'esperance qu'il

avoit de sauver la malade, fut cause que la suture qu'il fit à la playe n'embrassa que la peau & très peu des muscles, en sorte qu'il resta à cette femme une grande hernie ventrale qu'elle étoit obligée de soutenir par un bandage.

Il dit ensuite que s'étant trouvé dans le pays nombre d'années après, il profita de cette occasion pour s'instruire encore mieux de ce fait avec un nommé Pavie Chirurgien de Nemours, qui avoit été serviteur dudit Villeau; qu'il avoit vu & manié la cicatrice qui n'étoit point douloureuse, & qui n'étoit que de la peau seule sur les intestins: que cette femme ne laissoit pas de gagner sa vie, & que deux ans après son operation elle étoit accouchée d'une fille par la voye ordinaire, & deux ans ensuite d'un fils qui étoit alors Forgeron; & que cette femme encore vivante faisoit sa résidence au Village d'Yvry, où elle exerceoit le métier de Sage-femme.

A l'égard de ce que dit *Ambroise Paré* sur ce fait qu'il ne peut s'empêcher de croire véritable, mais qu'il attribue à un vrai miracle plutôt qu'au sçavoir-faire d'un Barbier de Village, il me semble qu'un homme aussi éclairé qu'étoit cet excellent Chirurgien, ne devoit pas mettre le merveilleux à un si bas prix; puisqu'il n'y a rien de surnaturel dans la guérison d'une playe penetrante dans la capacité du bas ventre; & que la section Césarienne n'estant pas une de ces operations qui deman-

dent la plus exquise dextérité, elle n'est point au-dessus de la portée des Chirurgiens qui sont un peu versez dans la Pratique Chirurgicale ; & comme il a pû de tout tems se rencontrer dans les moindres villes, & que nous sçavons qu'il se trouve même dans des bourgs des Chirurgiens que leur merite & leurs écrits rendent aussi recommandables que ceux qui brillent le plus dans les grandes villes, il n'est pas surprenant qu'un Chirurgien de la ville de Nemours ait fait cette operation avec succès.

En un mot, si l'on ne veut pas ajouter foy à des faits aussi bien circonstanciez que celui que je viens de rapporter, attêstez par des gens connoissans, qui n'ont cherché qu'à s'assurer de la verité, il faut se declarer absolument incredible.

Enfin le succès de cette operation fait voir que l'on peut obtenir par la section Césarienne une des fins que l'on se propose en la faisant, qui est de sauver la mere, si l'on n'a pas le bonheur de sauver l'enfant : l'on verra bientôt par la déduction des autres faits que je vais rapporter, qu'il n'est pas impossible d'obtenir quelquefois la plus favorable des trois fins que l'on peut se proposer en faisant cette section, qui est de sauver en même tems la mere & l'enfant.

Feu M. Saviard Maître Chirurgien de l'Hôtel Dieu, fit inserer dans le Journal des

Scavans du 21 Juillet 1692, la relation de pansement qu'il avoit fait dans cet Hôpital d'une hernie ventrale qui étoit arrivée à une femme de Château-Thierry il y avoit quatorze ans, ensuite d'une incision qu'on lui avoit fait au ventre pour lui tirer son enfant dont elle n'avoit pu accoucher par la voye ordinaire, ce qu'elle assura constamment pendant trois mois que dura le pansement de cette tumeur, qui s'accrut ensuite à un tel point qu'elle la fit mourir; & son corps mort ayant été ouvert en présence de plusieurs Medecins & Chirurgiens curieux de s'éclaircir sur un fait si singulier, à l'ouverture de la matrice on trouva une cicatrice à ce viscere qui en occupoit toute l'épaisseur, & qui répondoit à celle des tegumens, laquelle fut jugée par un consentement unanime de tous les assistans, avoir été faite par un instrument tranchant; ce qui confirma ce que cette femme avoit toujours assuré, que son enfant lui avoit été tiré par une ouverture faite à son ventre, & que cet enfant avoit vécu treize mois.

Dans le Journal du 8 Juin de l'année suivante 1693, M. *Jobert* Medecin de la même ville de Château-Thierry, non content de confirmer la verité du fait dont on avoit fait mention dans le Journal du 21 Juillet de l'année précédente, fit encore inserer dans celui-ci la relation de deux operations Césariennes qui avoient été faites dans la même ville sur

une même femme à vingt mois l'une de l'autre, laquelle en étoit échappée; & dont l'enfant tiré hors de la matrice par la première incision vivoit encore, avec la cicatrice d'une petite playe que lui avoit faite à la machoire inférieure l'instrument dont l'Operateur s'étoit servi pour faire son incision. Cet enfant pouvoit avoir alors dix ans, puisque l'opération avoit été faite le 21 Novembre 1682. Les Chirurgiens qui avoient opéré se nommoient *Debeyne & Bouvet*, Maîtres Chirurgiens de Château-Thierry.

La seconde operation fut faite à la même femme par le sieur *Bouvet* seul, vingt mois après la précédente, son Confrere étant mort dans l'interval. Elle n'eut pas un si heureux succès que la première, car l'enfant se trouva suffoqué dans les eaux, & la mere en guérit avec peine, après avoir eu deux absces; l'un en la région lombaire accompagné d'une suppuration d'ulcère pendant six jours; & l'autre à l'anus. La playe ne fut consolidée qu'après deux mois, & il lui étoit resté une hernie ventrale de la grosseur d'une moyenne boule, qui n'avoit point augmenté jusqu'alors; qu'elle étoit âgée d'environ cinquante ans; jouissant d'ailleurs d'une santé très parfaite.

Les deux absces qui succederent à cette seconde operation; font voir que j'ay été fondé à dire ci-devant que l'épanchement des liqueurs dans la capacité du bas-ventre après

cette incision, peuvent se tracer des issues par des routes qui nous sont inconnues, quand malgré les précautions qu'on peut prendre, elles ne sont pas entièrement évacuées par la playe.

Les faits que je viens de rapporter suffiroient pour prouver la possibilité du succès de l'opération Césarienne sur une femme vivante, si l'on pouvoit omettre le fait mieux averé & autorisé qu'aucun autre, dont *M. Ruelleau* Maître Chirurgien de Xaintes fit imprimer la relation à Paris en 1704. Voici ses propres termes:

Le 25 de Février 1689 je fus appelé pour accoucher Catherine Savineau femme d'Estienne Regnout Marchand, âgée de trente-trois ans ou environ, mariée depuis un an, demeurant proche la Porte St. Louis de Xaintes, qui étoit en travail pour enfanter depuis cinq jours. L'ayant visitée pour reconnoître les obstacles de cet accouchement, j'en remarquay deux: le premier; qu'il y avoit un vice en la figure de l'os pubis, en ce qu'il étoit extrêmement large, ayant en sa partie moyenne & inferieure une éminence osseuse de la grosseur d'une noix & plus, ce qui luy venoit de la premiere formation. En second lieu je trouvoy que le cocix étoit tout courbé & renversé; ce qui lui avoit été causé par une chute qu'elle avoit faite cinq ans auparavant; en telle sorte que le passage étoit ss.

» si fort embarrassé par ces deux parties , qu'il
 » me fut impossible , quelque soin & quelque
 » industrie que j'y apportasse , d'y pouvoir
 » introduire les deux doigts pour faciliter l'ac-
 » couchement ; ce qui m'obligea d'appeller
 » des Medecins & des Chirurgiens , lesquels
 » après avoir considéré toutes choses , & re-
 » marqué que cette femme ne pouvoit pas être
 » delivrée par les voyes naturelles , & qu'elle
 » étoit dans un danger évident de mourir , on
 » proposa notre operation , qui fut executée
 » avec tout l'ordre & la diligence possible ,
 » ayant jugé , comme dit *Celse* , qu'il valoit
 » mieux tenter un remede incertain que de
 » laisser la malade sans secours. *Anceps reme-
 » dium tentare melius quam nullum.*

» Il est à remarquer que le flux de sang qui
 » sortit dans l'opération , fut de très petite
 » considération , que la malade ne tomba ni en
 » foiblesse , ni en convulsion , & qu'elle ne
 » ressentit pas d'excessives douleurs ; suivant
 » ce qu'elle nous le déclara , & que nous le re-
 » marquâmes , ses plaintes n'ayant été que très
 » médiocres.

» Ce qu'il y eut de singulier , c'est que les
 » vuidanges qui ont coutume de suivre l'ac-
 » couchement , passerent par la playe , quelque
 » précaution que j'apportasse pour l'empê-
 » cher ; ce qui causa une si grande puanteur à
 » cette playe , qu'à peine pouvoit-on demeu-
 » rer dans la chambre de la malade pendant
 » sept à huit jours.

Quatre jours après l'opération, il parut à l'angle inferieur de la playe une portion de l'épiploon qui étoit alterée, ce qui m'obligea d'en faire l'amputation. De plus, il survint à la malade une suppression d'urine pendant près de dix jours, à laquelle je remediai, comme je le dirai en son lieu.

Après une experience si bien caracterisée, il est donc vrai de dire que l'opération Césarienne est possible, & que pouvant être faite sur une femme vivante avec un heureux succès, tout Chirurgien qui s'applique aux Accouchemens, est obligé en conscience de faire cette section, ou du moins de la proposer, lorsqu'il en connoît la necessité, parce qu'il n'est pas permis de rien omettre pour sauver la vie à un enfant, & pour conserver en même tems celle de la mere, sans quoi l'une & l'autre perissent necessairement, puisqu'il n'y a que ce seul secours qui puisse les sauver, & qu'il est vrai de dire que celui-là tue un malade, qui ne lui donne pas dans une occasion pressante le secours qu'il peut lui donner.

L'attestation d'un Medecin & de deux Maîtres Chirurgiens de la ville de Xaintes, qui furent presens à l'opération que je viens de rapporter, rend encore ce fait plus authentique. Elle est conçue en ces termes.

Nous soussignez Docteur en Medecine, Conseiller Medecin du Roy; & Maîtres Chirurgiens de la Ville de Xaintes, Certi-

» fions que le 22 de Février 1689; Sieur RAL-
 » eau Maître Chirurgien & Visiteur Juré de
 » ladite Ville, a pratiqué & fait l'opération
 » Césarienne en notre présence à Catherine
 » Savineau; femme d'Etienne Regnout Mar-
 » chand demeurant proche la porte S. Louis
 » de cettedite Ville, avec toute la dextérité
 » possible, & tout le succès qu'on devoit s'en
 » proposer, puisque l'enfant est sorti vivant;
 » & la mere guérie en moins de trente deux
 » jours, jouissant d'une parfaite santé. En foy
 » de quoy nous avons signé la présente attesta-
 » tion à Xaintes le 5 d'Aoust 1689. Signé,
 » GILBERT, Medecin du Roy. VILLAIN,
 » Visiteur Juré & Greffier. PRÉLUR, Chi-
 » rurgien Juré.

La singularité de l'Observation que M. de
 St. Motte Chirurgien Juré à Valogne & cele-
 bre Accoucheur, rapporte dans son Traité des
 Accouchemens, dont j'ai lu le manuscrit, ne
 me permet pas de l'oublier. Une pauvre fem-
 me du village d'Infreville; à trois lieues de
 Valogne en basse Normandie; étoit en travail
 depuis plusieurs jours d'un enfant qui présen-
 toit le bras au passage; la Sage femme qui
 avoit arraché ce bras, ne pouvant donner
 d'autre secours à la malade, un Chirurgien
 du Bourg de Pont-l'Abbé peu distant de celui
 d'Infreville, fut appellé, qui trouvant de la
 difficulté à tirer le corps de l'enfant, dans la
 vue d'abréger la besogne, prit brutalement

Il parti de faire une incision au bas-ventre de cette femme, par laquelle il tira son enfant mort hors de sa matrice, après quoi il fit à la playe fort à la hâte quelques points d'aiguille, mit par-dessus des plumaceaux & un emplâtre, puis la laissa.

Il revint cinq ou six fois la voir; mais comme c'étoit une mauvaise pratique, il laissa de l'onguent à son mari pour la panser à l'avenir comme il pourroit. Cependant quoique la playe de cette pauvre abandonnée eût essuyé dans la suite la pourriture à un tel point; qu'il en sortit quantité de vers, & que les plus fâcheux symptômes qui peuvent succéder aux playes mal pansées, lui fussent arrivez; la nature ne laissa pas de surmonter à la fin tous ces obstacles; en sorte que la playe s'étant réunie, non par une cicatrice-ferme & solide; mais par l'entre-mise d'une chair spongieuse, cette fausse cicatrice a toujours depuis ce tems-là laissé couler les menstrues dans leur tems: ce qui n'empêchoit pas, dit M. de la Motte dans son manuscrit, cette pauvre femme de traîner misérablement sa vie, depuis quatre années que cette operation avoit été faite si imprudemment, & la playe traitée avec tant de négligence. M. de Turssan Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi en la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, étant en basse Normandie avec la première Compagnie des Mousquetaires, dont il est Chirurgien Major, a vû la

cicatrice de cette femme , & est témoin de l'état où cette operation si temerairement entreprise & si mal conduite a laissé cette malheureuse victime de l'ignorance & de l'inhumanité de ce Chirurgien.

Or n'est-il pas vrai de dire que si cete pauvre miserable ainsi negligée & mal traitée , eût pu survivre à cette operation , que l'on a tout lieu d'esperer qu'une personne mieux secourue & soigneusement pansée par d'habiles Chirurgiens , en peut guérir parfaitement , comme celle que M^r. Rulleau a traitée.

La XXVI. des Observations de M. Mauriceau fait évidemment connoître en quelle occasion & dans quelles circonstances l'operation Césarienne est le seul secours que l'on puisse apporter pour sauver la mere & l'enfant s'il est possible , qui sont sans cela dans un danger prochain de perir. C'est ainsi qu'il s'explique.

» Le 19. jour d'Aoust 1670, j'ai vû une
 » petite femme âgée de trente-huit ans qui
 » étoit en travail de son premier enfant de
 » puis plusieurs jours, les eaux s'étant écoulées
 » dès le premier jour qu'elle s'étoit trouvée
 » mal, sans presque aucune dilatation de la ma-
 » trice. Etant restée en cet état jusqu'au qua-
 » trième jour, je fus mandé pour en dire mon
 » sentiment à la Sage-femme, à laquelle je
 » conseillai de la faire saigner; & en cas que la
 » saignée ne produisît pas le bon effet que l'on

en pouvoit esperer, de lui faire prendrel'in-
 fusion de deux dragmes de fenné, pour lui
 provoquer les douleurs qu'elle n'avoit point,
 ce qui fut fait le jour suivant, & réussit
 assez bien, ce remede luy ayant procuré des
 douleurs qui dilaterent la matrice autant
 qu'il étoit possible. Néanmoins pour tout
 cela elle ne put jamais accoucher, & son en-
 fant qui venoit la tête devant, mais la face
 en-dessus, resta toujours au même lieu sans
 pouvoit avancer au passage que cette femme
 qui étoit petite, avoit tellement étroit, &
 les os qui le forment si serrez & proche l'un
 de l'autre, & l'os du crœpion si recoutbé,
 qu'il me fut entierement impossible d'y in-
 troduire ma main pour l'accoucher, quoi-
 que je l'aye assez petite, lorsque je fus man-
 dé pour lui donner ce secours trois jours en-
 suite de la premiere fois que je l'avois vûe;
 de sorte qu'y ayant tâché inutilement, il ne
 me fut pas possible d'en venir à bout, ne
 pouvant introduire ma main qu'avec une ex-
 trême effort, à cause de l'étrouitesse du passa-
 ge d'entre les os; & l'ayant introduite,
 elle se trouvoit si serrée, qu'il m'étoit im-
 possible d'en remuer seulement les doigts,
 & de la faire avancer pour pouvoit condui-
 re un crochet avec sûreté, afin d'en tirer cet
 enfant qui étoit mort depuis près de quatre
 jours, suivant l'apparence; ce qu'ayant es-
 sayé, je declarai l'impossibilité d'accoucher

» cette femme à tous les assistans, qui en étant
 » bien persuadez, me prierent de lui tirer sort
 » enfant du ventre par l'operation Cefarienne,
 » laquelle je ne voulus pas entreprendre, sca-
 » chant bien qu'elle est toujours certainement
 » mortelle à la mere.

Cette Observation fait voir que *M. Mauriceau* eut alors en main l'occasion la mieux marquée pour engager un Accoucheur à faire l'operation Cefarienne, le point principal étant de trouver un sujet dont le détroit des os ischium, sacrum & pubis qui forment le passage, soit si serré, qu'il soit absolument impossible d'y introduire la main, ni pour aller chercher les pieds de l'enfant & les amener au dehors, ni même y faire entrer quelques doigts suffisamment pour guider l'application d'un crochet.

Secondement, il faut trouver une femme assez courageuse pour se déterminer d'elle-même à souffrir l'operation, dont la seule pensée est terriblement affligeante, ne pouvant manquer d'être douloureuse, avec quelque promptitude & dextérité qu'elle puisse être faite.

En troisiéme lieu il faut que les parens de la malade & tous ceux qui s'interessent pour elle y consentent, & qu'ils joignent leurs instances à celles de la malade, pour engager le Chirurgien à l'entreprendre, après avoir appelé en consultation des Medecins & des

Chirurgiens d'un mérite généralement connu, & après leur avoir fait entendre & les avoir fait convenir que les obstacles qui s'opposent à l'accouchement par toute autre voye, sont insurmontables; que le tems est précieux, que le moindre délai mettroient la mere & son enfant hors d'état de profiter de cet extrême remede: après quoi si les Consultants déclarent hautement que l'operation est l'unique secours que l'on puisse donner à la malade, les Sacremens préalablement administrez, l'Operateur ainsi autorisé, doit mettre la main à l'œuvre sans différer.

M. *Mauriceau* dans le cas qu'il rapporte, fut peut-être bien avisé de ne pas entreprendre cette operation lorsqu'il en fut sollicité; il étoit bien tard d'y penser après huit jours écoulés. Si immédiatement après la saignée faite, & l'infusion de lenné donnée à la malade, il s'étoit instruit de l'état de ce travail, c'étoit alors le tems de s'y déterminer; mais il n'auroit pas fallu être prevenu comme l'étoit M. *Mauriceau*, de l'impossibilité du succès; il auroit fallu au contraire reconnoissant dans la malade des forces suffisantes pour soutenir l'operation, être plein d'esperance de réussir à sauver la vie à la mere & à l'enfant, ou du moins à l'un des deux, pour s'armer de toute la fermeté dont on a besoin dans une occasion semblable.

Car il faut convenir que les sentimens d'hy-

manité que la nature inspire à tous les hommes, n'abandonnent jamais tellement les Chirurgiens les plus intrépides, qu'ils n'ayent de la répugnance à ouvrir de propos delibéré le ventre d'une femme vivante, quelque droiture d'intention qui puisse les porter à ne l'entreprendre que comme le seul & unique moyen de lui sauver la vie & à son enfant; & c'est dans cette occasion plus qu'en toute autre, qu'un Chirurgien doit se défaire de toute compassion, & que l'intention qu'il a de faire un bien réel, doit prévaloir sur toute l'averfion que l'humanité lui peut donner d'une operation cruelle.

Après tout cela on ne laissera pas d'insister encore sur le mauvais succès qu'a eu l'operation Césarienne entre les mains d'*Amb. Paré*, de *Gnillemeau*, & des sieurs *Viard*, *Brunet* & *Charbonnet*, qui étoient les plus habiles Chirurgiens de leur tems, & que n'ayant pas réussi sous la direction de ces excellens Artistes, c'est l'effet d'un pur hazard sur lequel il ne faut pas compter, de l'avoir vû réussir en quelques occasions très rares entre les mains de certains temeraires qui ont eu en cela plus de bonheur que de science.

Je répons à celà que l'occasion de faire cette section étant très rare, puisqu'on ne doit l'entreprendre que lorsqu'on ne peut faire l'accouchement, ni par l'adresse des mains, ni par le moyen des instrumens, il ne faut pas

S'étonner que l'on n'ait pas des exemples à milliers de sa réussite, un Accoucheur employé pouvant ne pas avoir l'occasion de la faire dans le cours d'une longue Pratique; M. *Mauriceau* qui étoit dans son tems un Accoucheur des plus en vogue, ne paroissant l'avoir eue qu'une seule fois.

Pour ce qui est du peu de succès qu'a eu cette operation entre les mains des plus excellens Chirurgiens, on a lieu de dire qu'il en est de cette incision comme de toutes les grandes Operations de Chirurgie, qui ne réussissent pas toujours entre les mains des plus habiles. D'ailleurs ces habiles Chirurgiens avoient pû être mandez pour la faire lorsque les forces des malades étoient tellement épuisées par un long travail, qu'elles n'étoient plus en état de soutenir l'operation, & c'est alors qu'il y a de la part des Chirurgiens de la temerité & même de la cruauté à l'entreprendre.

Mais comme on ne proscriit pas l'extraction de la pierre, l'operation qui convient au bubonocelle, celle que l'on fait pour l'anévrisme & pour l'empyème, non plus que le trépan, & beaucoup d'autres operations, quoiqu'elles n'ayent pas toujours à beaucoup près un heureux succès, soit qu'on les fasse trop tard, soit que la grandeur de la maladie prévale sur l'efficacité du remede, soit que l'on puisse en attribuer la cause à la mauvaise disposition des sujets, ou même à l'impéritie des Operateurs,

on ne doit pas aussi proscrire l'operation Cefarienne , parce qu'outre qu'elle peut ne pas réussir par ces mêmes raisons , il suffit qu'en la failant on ait quelquefois obtenu la fin que l'on s'étoit proposée pour en consacrer l'usage , d'autant plus que l'occasion de l'entreprendre étant beaucoup moins fréquente que celle de faire toute autre operation de Chirurgie , le succès en doit être aussi beaucoup plus rare.

Car si l'on considere que dans deux , trois mille , & même dans un bien plus grand nombre d'accouchemens , il ne se presentera peut-être pas une seule occasion de pratiquer legitimement l'operation Cefarienne avec toutes les mesures & circonstances que nous avons marquées , la vie de plusieurs Chirurgiens , peut bien se passer sans qu'ils ayent occasion de la faire , ou même d'apprendre avec une entiere certitude que d'autres Praticiens l'ayent entreprise avec succès ; ainsi la rareté de la réussite ne sera jamais un juste sujet de la proscrire.

Rien n'est plus rare que de voir à l'Hôtel-Dieu quelqu'un des blesez que l'on y trépane éch per après cette operation , ce qui n'empêche pas qu'on ne la mette en usage toutes les fois qu'on la juge necessaire , quelque chose qu'il en puisse arriver parce qu'il faut toujours faire ce que l'art demande. Le succès de la ponction que l'on fait à l'œil pour abattre la cataracte , quoique fort incertain , n'empêche

pas les malades de s'y déterminer, ni les Chirurgiens Oculistes de l'entreprendre. Il en est de même de la ponction que l'on fait au ventre des hydropiques, qui donne quelquefois aux malades un soulagement passager, mais qui ne les empêche pas le plus souvent de périr après avoir été plus ou moins réitérée.

J'ose au reste avancer que si l'on pouvoit faire un calcul exact, toute proportion gardée, par rapport à la fréquence des occasions de faire la plûpart des grandes Operations de la Chirurgie, & à la rareté de celle de pratiquer l'operation Césarienne, il se trouveroit que le succès des unes & celui de l'autre ne seroit pas fort different.

La conclusion que je tire de tout ce que je viens d'alléguer au sujet de cette operation, est bien differente de ce qu'en ont pensé Messieurs *Mauriceau* & *Dionis*, dont les préjugés vont jusqu'à exciter les Magistrats à s'élever contre ceux qui l'entreprennent, puisque je prétens qu'un habile Accoucheur qui dans une occasion semblable à celle qui tomba entre les mains de M. *Mauriceau*, telle qu'il la rapporte dans sa XXVI. Observation, se dispenseroit de la faire avec toutes les précautions que j'ai marquées, seroit lui-même cruel & barbare, & coupable indirectement d'un double homicide.

Au reste, loin que les Magistrats aient jamais empêché les Chirurgiens de faire cette

operation, nous lisons dans *Skenkius* qu'en l'année 1500 une Payfanne d'un Village du Turgau près Fravvensfeld, étant depuis plusieurs jours dans les douleurs d'un fâcheux travail, & plusieurs Sages-femmes que son mari avoit appellées, ne pouvant lui donner aucun secours, le grand zele qu'eut ce mary de sauver la vie à sa femme, lui fit concevoir le dessein de lui ouvrir lui même le ventre pour en tirer son enfant; que faisant part de son dessein à sa femme, il lui fit entendre qu'une inspiration secreete lui faisoit esperer qu'il lui sauveroit la vie avec l'ayde du S.igneur, pourvû qu'elle voulût le laisser faire; que la malade s'étant laissée persuader, il alla trouver le Magistrat de Fravvensfeld, auquel il demanda permission d'exercer ce que son zele lui inspiroit; que le Magistrat se rendit d'abord assez difficile à lui accorder sa demande, mais qu'enfin vaincu par les instances de ce pauvre homme. & se fiant à son zele & à sa fermeté, il lui permit d'exercer son projet; qu'ayant obtenu la permission qu'il desiroit, revenu chez lui, il declara aux Sages femmes ce qui lui étoit permis d'exercer, exhortant celles qui étoient les plus courageuses à rester avec lui dans le poelle auprès de sa femme, & fit sortir les moins résolues; que de treize qu'elles étoient, onze terriblement frappées d'un pareil dessein se retirerent, & deux seules plus courageuses que les autres, resterent dans le

poëlle avec le mari , lequel après une fervente priere , mit la femme sur une table , & lui fit au ventre une ouverture semblable à celle qu'il auroit faite pour ouvrir un cochon , mais avec tant de bonheur , que l'enfant fut aussi-tôt tiré sans avoir reçu aucune bl. sûre.

Les Sages femmes qui étoient à la porre , entendant les cris de l'enfant , vouloient entrer d'abord , ce que le mari ne leur voulut permettre qu'après avoir essuyé l'enfant , & cousu la playe du ventre à la maniere des Marchaux , laquelle se guérit sans qu'il arrivât à la malade aucun accident considerable : ce qui fait voir que cette operation n'est pas , comme je l'ai dit cy devant , des plus difficiles de la Chirurgie , ni par consequent au-dessus de la portée des Chirurgiens qui sont un peu versés dans la pratique de leur Art , puisque cet homme tout-à fait ignorant de ses principes , la fit avec succès.

Cette femme accoucha depuis de deux enfans jumeaux par la voye ordinaire , & successivement de quatre autres ; & celui qui avoit été ainsi tiré du ventre de sa mere , vécut soixante-onze ans , & quelques uns de ses enfans vivoient encore lorsque *Gaspar Bauhin* celebre Medecin , frere de *Jean Bauhin* dont nous avons un grand Oeuvre de Botanique , écrivoit cette relation.

Or il ne sert à rien de dire que la permission de faire cette operation donnée par un Ma-

gistrat Allemand, n'est pas d'un grand poids; car l'on sçait que les Allemands ont chez eux d'aussi habiles Jurisconsultes que ceux des autres Nations: ce qu'on ne peut revoquer en doute par les bons Ouvrages qu'ils font imprimer sur les matieres de Droit, dont on lit souvent de sçavans extraits dans les Journaux de Litteratures.

L'on pourroit encore se fonder à dire que cette operation n'a pas l'approbation publique, sur ce que feu *M. Saviard* fit inserer dans le Journal des Sçavans du 21 Juillet 1692, au sujet de l'operation faite à la premiere femme de Château-Thierry qui mourut quatorze ans après à l'Hôtel-Dieu, que le Chirurgien qui avoit fait l'operation, fut obligé de quitter la Ville; car *M. Jobert* Medecin de cette même-Ville, dans le Journal du 8 Juin 1693, après avoir confirmé dans toutes les circonstances la verité du fait que *M. Saviard* avoit fait inserer dans le Journal du 21 Juillet de l'année précédente, en excepte l'article qui regarde l'évasion prétendue de ce Chirurgien, disant que cette fuite supposée n'avoit été inserée avec le fait en question dans ce Journal, que sur un faux bruit fondé à la verité sur la retraite de ce particulier, qui étant Calviniste, avoit jugé à propos de se soustraire de bonne heure, comme firent depuis beaucoup d'autres Religioneux, en passant dans les Etats Protestans, aux mauvais traitemens que

On commençoit à faire à ceux qui profes-
soient la Religion pretendue Reformée.

Après tout il est certain que des Magistrats
sages & éclairez ne s'opposeroient jamais à la
pratique de cette operation, quand on leur en
aura fait connoître la necessité & l'utilité. Il
seroit néanmoins fort à propos de ne pas per-
mettre aux Chirurgiens de Campagne de faire
cette section sans prendre l'avis des Medecins
& des Chirurgiens des Villes voisines, dont
la réputation seroit connue, non pas tant pour
les guider dans l'operation, qui n'est pas com-
me j'ai dit, des plus difficiles de la Chirurgie,
que pour juger si l'on est véritablement dans
le cas de la faire, qui se presente très rare-
ment.

Enfin l'on ne manquera pas de demander
pourquoi la section Césarienne que l'on pré-
tend capable de sauver la vie à la mère & à
l'enfant, ou du moins à l'un ou à l'autre, n'est
pas communément pratiquée à Paris, ou il y
a tant d'excellens Chirurgiens, toujours prêts
à entreprendre les operations les plus diffi-
ciles.

A cela je répons que l'on en peut alleguer
plusieurs raisons. 1°. La seule occasion qui doit
engager indispensablement à la faire est très
rare, comme je l'ai déjà fait observer. 2°. Par-
mi les femmes délicates de la Cour & de la
Ville : il s'en trouveroit très-peu qui se dé-
terminassent courageusement à la souffrir, &c

très peu de parens & d'amis qui voulussent y consentir; l'ouverture du ventre d'une femme vivante inspirant de l'horreur par elle-même, joint à la prévention où l'on a toujours été & où l'on est encore de l'impossibilité de la réussite; un mari & des parens donnant les mains à la faire, craindroient qu'on ne leur en imputât les mauvaises suites, ce qu'appréhendroient aussi les habiles Chirurgiens: car quelque zele qui les anime à secourir les malades, ils sont du moins aussi jaloux de leur réputation, pour le ménagement de laquelle on differe souvent à faire les operations dont la réussite est incertaine; & comme c'est principalement dans le cas dont il s'agit que l'occasion est passagere, les délais que l'on y peut apporter, font perdre le tems d'operer avec succès. 4^o. Les Accoucheurs entre les mains de qui cette occasion se présente, s'imaginent que tous les faits qui concernent les Accouchemens sont des mysteres qui leur sont si absolument dévolus, que les Medecins & les autres Chirurgiens n'en peuvent juger que comme les aveugles des couleurs, ce qui fait qu'ils n'ont pas beaucoup de penchant à conferer avec eux, de crainte de leur dévoiler insensiblement dans la conference ces prétendus mysteres; ainsi ils ne consentent à les appeller qu'aux dernieres extrêmités; & pour lors les consultations sont inutiles, les choses se trouvant dans un état déploré.

Je n'ose presque dire qu'il y a quelques-uns de ces Messieurs qui s'étant depuis long-tems dévouez aux seuls accouchemens qui se terminent par la voye ordinaire, ne sont plus, & n'ont peut-être jamais beaucoup été dans l'usage des grandes Operations; de maniere qu'ils auroient de la peine à se compromettre à faire celle-ci, & seroient pourtant fâchez que d'autres la fissent. Cette raison peut en bien des rencontres empêcher l'operation d'être proposée: mais je m'abstiens volontiers d'en tirer la consequence qui est facile à déduire.

Toutes ces raisons conjointement ou séparément font que les pauvres femmes ne sont pas secourues comme elles pourroient l'être dans ces occasions extraordinaires, jusqu'à ce que quelques Accoucheurs ou d'autres Chirurgiens plus sincerement zelez pour le salut des meres & des enfans, rompent la glace lorsqu'ils en auront l'occasion, en sorte que faisant cette section avec succès sur quelque personne qui ait un nom dans le monde, cette réussite engage d'autres femmes à la souffrir dans un cas pareil, & les autres Chirurgiens & Accoucheurs à les imiter dans une si louable entreprise, en sacrifiant genereusement leur jalousie, leur interest & le risque même de leur réputation pour sauver la vie aux meres & aux enfans qui implorent leur assistance dans un danger si pressant.

J'ose même avancer quelque chose de plus,

c'est qu'il est à présumer que si dans une Ville comme Paris, dont l'exemple en bien des occasions est suivi du reste du Royaume, quelques Chirurgiens d'un mérite distingué, déprevenus de l'impossibilité du succès de cette operation, réussissoient en trois ou quatre occasions, l'usage s'en établiroit si bien, que l'on seroit en état de sauver la vie à beaucoup des meres & d'enfans, toutes les fois qu'après avoir vainement tenté dans un accouchement laborieux de faire venir l'enfant par la voye ordinaire, on seroit réduit à le tirer de force, ou à se servir des instrumens pour en faire l'extraction. On éviteroit par là deux inconveniens très fâcheux. 1°. Comme le jugement que l'on porte alors de la vie ou de la mort de l'enfant, est très incertain, on ne s'exposeroit pas à la triste catastrophe de mutiler un enfant, pour ensuite le tirer encore vivant, ce qui est arrivé plus d'une fois; cruauté dont la seule idée fait horreur. 2°. On épargneroit à la mere les cruelles douleurs d'une extraction forcée; douleurs beaucoup plus accablantes que celles de l'operation. On lui épargneroit encore les atteintes que la matrice peut souffrir des instrumens, & les funestes accidens qui ne sçauroient manquer de succeder aux violences que l'on est obligé de faire à la matrice dans ces déplorables circonstances; symptômes qui font souvent périr la mere, après que les instrumens ont tué l'enfant.